



LES ESSENTIELS

Pourquoi choisir un logement certifié NF Habitat

NF Habitat, la seule certification qui vous assure un logement de qualité.



Une certification délivrée par un organisme certificateur indépendant et impartial : CERQUAL Qualitel Certification¹.



Une **démarche volontaire** du promoteur ou du bailleur pour une qualité supérieure.

Le respect d'exigences techniques qui vont **plus loin que les réglementations en vigueur** (RT 2012, réglementation acoustique...).

Une série de **contrôles de conformité** au référentiel de certification en conception et en livraison.

Une **attestation de conformité** pour votre logement



Les logements certifiés
sont 3 fois plus
nombreux à être notés
de très bonne qualité² !

**Concrètement,
quels sont
pour vous
les bénéfices
de la certification
NF Habitat ?**



01 Des économies au quotidien

Avec la certification NF Habitat, vous maîtrisez vos dépenses grâce à une meilleure optimisation des charges et des coûts : les consommations d'eau et d'énergie sont réduites ainsi que les coûts relatifs à l'entretien de l'immeuble.

- **Un éclairage naturel** est privilégié notamment dans les parties communes.
- **Les équipements sanitaires** disposent du classement ECAU garantissant une robinetterie économe en eau et de qualité.
- **L'enveloppe du bâtiment (façade, toiture)** est conçue avec des matériaux durables qui favorisent la réduction des coûts d'entretien.
- **Des économies d'énergie** sont réalisées grâce à une **meilleure performance** des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

3 fois plus de personnes

très satisfaites de leur consommation d'énergie dans un logement certifié².



Le saviez-vous ?

44 % des logements certifiés ont un confort thermique noté A (très bonne qualité), soit près de 10 points de plus que les logements non certifiés².



02 Une température idéale toute l'année !

Un logement NF Habitat vous assure un confort thermique quelle que soit la saison et la taille de votre logement !

- **Un émetteur de chaleur** est prévu dans chaque pièce de votre appartement.
- **La puissance des équipements de chauffage** est optimisée en fonction de chacune des pièces.
- **Tous les équipements liés au confort thermique** sont vérifiés de la conception à la réception de l'ouvrage.
- **Les systèmes de chauffage disposent de régulation et de programmation**, permettant d'ajuster la température de votre logement selon vos besoins.



03

Moins de nuisances sonores

Dans un logement certifié NF Habitat, vous êtes beaucoup moins exposé aux nuisances sonores. Le niveau d'isolation acoustique est renforcé par rapport à la réglementation et les équipements et matériaux sont choisis pour réduire les décibels !

- **L'isolation acoustique est renforcée** entre la pièce principale et les autres pièces.
- Les bruits de chocs sont réduits de **3 décibels** par rapport à la réglementation.
- **Des matériaux absorbants** (sous-couches acoustiques) sont utilisés pour atténuer les nuisances provenant de l'intérieur.
- **Les escaliers sont désolidarisés** du reste du bâtiment pour limiter la transmission des bruits et des vibrations.
- Les bruits issus d'une VMC double flux sont **réduits de 5 dB** dans les chambres.
- Un **contrôle sur chantier** est réalisé pour vérifier que les performances acoustiques sont supérieures à la réglementation.

2 fois plus de personnes

très satisfaites de l'isolation acoustique dans un logement certifié² !



Le saviez-vous ?

91 % des habitants de logements certifiés affirment que leur logement est facile à aménager et à meubler³.



04

Un logement plus fonctionnel

Finis le casse-tête pour aménager votre logement. Avec la certification NF Habitat, votre appartement et ses parties communes sont conçus pour vous apporter un confort d'usage optimal, avec des aménagements et des équipements adaptés et pensés pour vous !

- Pour votre cuisine, un **plan d'aménagement** est proposé avec l'ensemble des équipements nécessaires et **des emplacements spécifiques** sont prévus pour accueillir l'électroménager.
- Une **vanne d'arrêt** est installée sur le réseau de distribution d'eau à l'entrée de chaque appartement.
- Le local poubelles dans les parties communes est facilement accessible et conçu pour **favoriser le tri des déchets**.
- Un **espace de rangement** d'un volume minimum est prévu selon la typologie de votre logement.



05

Un air plus sain

Avec la certification NF Habitat, la qualité de l'air intérieur de votre logement est assurée grâce à des équipements plus performants et à une prise en compte des pollutions extérieures et intérieures !

- **Des matériaux étiquetés A** pour les revêtements des murs, des sols ou des plafonds sont utilisés pour limiter les polluants volatils.
- Les équipements de ventilation et d'aération de votre logement et des parties communes sont **faciles d'accès et d'entretien**.
- Les **sources de pollution sont obligatoirement identifiées et traitées**.
- **Un auto-contrôle « Promevent⁴ »** qui permet d'évaluer les performances des systèmes de ventilation doit être réalisé par l'installateur.
- Dans le cas d'une **ventilation double flux**, des filtres spécifiques avec **détecteur d'encrassement** sont installés.

Plus de la moitié des habitants de logements certifiés déclarent être « très satisfaits » de la ventilation de leur logement².



06

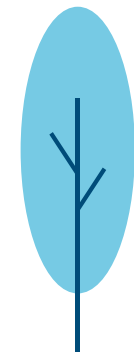
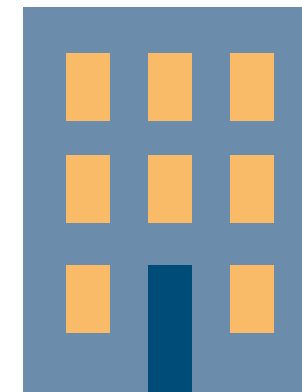
Une sécurité renforcée

Avec NF Habitat, la sécurité de votre logement et des parties communes est renforcée pour réduire les risques d'intrusion, d'accidents domestiques et d'incendie.

- Les **risques d'intrusion sont limités** grâce à un accès contrôlé à l'immeuble, la porte d'entrée de l'appartement est dotée d'une **serrure 3 points**, les ouvertures au rez-de-chaussée sont protégées...
- Les **abords de l'immeuble sont sécurisés** grâce à des éclairages performants.
- Les **risques d'accidents domestiques** sont pris en compte avec l'installation de garde-corps, de mélangeurs thermostatiques pour limiter les risques de brûlure...

Le saviez-vous ?

Seulement 49 % des appartements non certifiés sont équipés d'une serrure 3 points contre 82 % des appartements certifiés².





07

Un impact sur l'environnement maîtrisé !

Dans un logement certifié NF Habitat, le respect de la nature et de la biodiversité est pris en compte avec une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles et une limitation des pollutions.

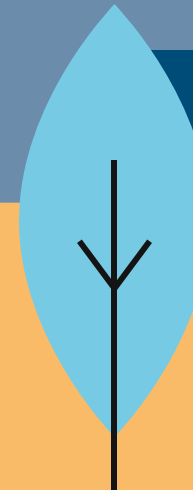
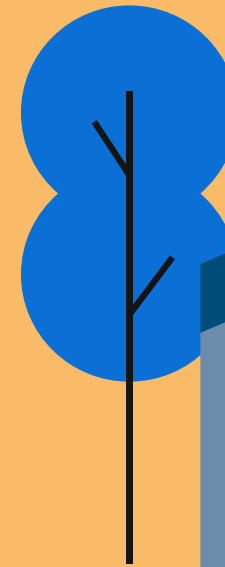
- Les équipements de votre logement permettent de **réduire vos consommations d'énergie et d'eau**.
- Le **système de chauffage individuel** dispose d'une programmation journalière.
- Des **matériaux durables** sont choisis pour limiter leur impact sur l'environnement.
- Un **management responsable du projet** favorise la prise en compte de l'environnement tout au long du projet.

56 % des habitants de logements certifiés sont très satisfaits de leur consommation énergétique. Ils ne sont que 18 % dans des logements non certifiés².



Les logements certifiés

se revendent plus de 9 % plus cher que les logements non certifiés².



Avec la certification NF Habitat, vous bénéficiez en plus d'un conseiller à votre écoute !

CERQUAL Qualitel Certification se tient à votre écoute pour tout complément d'information relatif à votre logement certifié.

✉ info@cerqual.fr

0 810 07 11 11 Service 0,06 € / min + prix appel



3,5 millions
de logements certifiés

depuis 1974

Pour en savoir plus

www.nf-habitat.fr

Et pour connaître tous nos conseils pour entretenir votre logement au quotidien, rendez-vous sur

www.qualitel.org/particuliers

ASSOCIATION
QUALITEL
POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT

QUALITEL, l'association qui œuvre depuis 1974 pour la qualité du logement

QUALITEL, association indépendante à but non lucratif, fait progresser, aux côtés des professionnels du logement, la qualité de l'habitat tout en participant à sa valorisation auprès des particuliers. **C'est parce que l'amélioration de la qualité du logement est l'affaire de tous** que son conseil d'administration est composé de plus de 30 membres représentant les intérêts des différents acteurs du secteur du logement : associations de consommateurs, professionnels et pouvoirs publics.

Sa filiale opérationnelle, CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur impartial, accompagne les professionnels pour construire des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants. **CERQUAL est accrédité par le COFRAC¹ et mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la certification NF associée à l'habitat**, certification de produits et de services. La certification est un dispositif prévu par le Code de la consommation.

CERQUAL
QUALITEL CERTIFICATION

Notes

¹ CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, accrédité par le COFRAC et mandaté par AFNOR certification pour délivrer la certification NF associée à l'habitat. Accréditation COFRAC n°5-0050 – Section certification de produits et services, listes des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

² Étude «Les bénéfices concrets de la certification du logement» par Ipsos, Homadata et Adéquation pour QUALITEL à retrouver sur www.qualitel.org

³ Selon le Baromètre QUALITEL 2020.

⁴ Promevent Résidentiel est un projet qui propose d'améliorer la fiabilité des protocoles d'évaluation des performances des systèmes de ventilation (y compris mesure de débit en sortie de bouches et de la perméabilité à l'air des réseaux de ventilation)



C'est mieux, c'est sûr.

nf-habitat.fr